ACTION TOTALE

Systémique, le débroussaillant EVADE de KB est absorbé par les feuilles et circule dans la sève. Il détruit toute la plante jusqu'à la racine. Même les broussailles profondément enracinées se dessèchent et sont éliminées définitivement.

PROTECTION ZONES HERBEUSES

Sélectif, le débroussaillant EVADE de KB utilisé correctement est inoffensif pour les graminées. Il permet ainsi l'entretien des talus et zones herbeuses.

POLYVALENT

Le débroussaillant EVADE de KB protège aussi les grillages et clôtures des déformations créées par l'invasion de ronces et broussailles. Il peut être aussi utilisé en badigeonnage pour dévitaliser les souches fraîches.

Pour quelles plantes?

Le débroussaillant EVADE de KB est un désherbant sélectif assurant la destruction des ronces, orties, chardons, ajoncs, genêts et autres plantes ligneuses et semi-ligneuses. Il agit aussi contre les herbes difficiles telles que le lierre et le liseron.

Période d'emploi :

BROUSSAILLES : J F M A **M J J A** S O N D — Période idéale de mai à octobre.

Certaines espèces (ronces, genêts, ajoncs) peuvent aussi être traitées pendant l'hiver en dehors des périodes de gel (dose : 20 mL/L). Traiter par temps doux et calme, un jour sans vent et sans risque de pluie dans les 24h suivant le traitement. Eviter les traitements en période de sécheresse.

SOUCHE : **J F M** A M J J A **S O N D** — Période idéale de septembre à fin mars.

Traiter par temps doux et calme, un jour sans vent et sans risque de pluie dans les 24h. Eviter les traitements en période de sécheresse.

La dose d'emploi : Doseur gradué en ml

PRATIQUE ET SÛRE : La bouteille auto-doseuse de KB permet un dosage simple et précis. Elle est équipée de plusieurs niveaux de dosage situés de chaque côté : 3 à 12 ml d'un côté et 2,5 à 15 ml de l'autre.

	DOSE	COMMENT DOSER AVEC LA BOUTEILLE ?	VOLUME D'EAU	TAILLE DE LA SOUCHE OU TYPE DE BROUSSAILLES
Destruction des broussailles, rejets	10 ml	1 dose de 10 ml	1 L	Ronces, orties
	20 ml	1 dose de 15 ml + 1 dose de 5 ml	1 L	Chardons, jeunes lierres, espèces ligneuses et semi ligneuses (bouleau, cornouiller, chêne, chèvrefeuille, genêt…)
Dévitalisation des souches	9 ml	1 dose de 9 ml	20 ml	8 cm
	16 ml	1 dose de 10 ml + 1 dose de 6 ml	35 ml	15 cm
	25 ml	1 dose de 15 ml + 1 dose de 10 ml	55 ml	20 cm

1. Appuyer sur le « corps » de la bouteille, afin de remplir le doseur à la graduation souhaitée.
2. Diluer la dose de produit dans le volume d'eau correspondant.
3. Bien mélanger.
4. - Pour la destruction des broussailles, rejets : pulvériser la préparation obtenue.
   - Pour la dévitalisation des souches : badigeonner au pinceau.

I-741331(2)

Nom homologué : EVADE
N° d'AMM : 9300189 de DOW AGROSCIENCES SAS 06254 - Emploi autorisé dans les jardins
Composition : 20 g/l Fluroxypyr (ester 1-methylheptyl), 60 g/l Triclopyr (sel de triethylamine).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :
- Attention danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi.
- Ne pas traiter à côté des cultures sensibles (vignes, arbres fruitiers…)
- Ne pas effectuer de semis ou plantations sur la zone traitée pendant un an.
- Traiter seulement à une température ne dépassant pas 25 degrés à l'ombre.
- Pulvériser à faible pression et en l'absence de vent, en évitant toute projection ou entraînement sur les plantes cultivées.
- Ne pas traiter les ronces lorsqu'elles portent des fruits.
- Nettoyer et rincer très soigneusement le pulvérisateur après le traitement.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Stocker hors gel.
- Porter des gants et des chaussures de jardinage.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas faire paître d'animaux dans les quinze jours suivant le traitement.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le Centre Anti-poison.

Distribué par :
Scotts France SAS
21, Chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY Cedex
Scotts
0 810 422 052

UPJ
Fabriqué dans l'UE

Volume net
200 ml
DEBROU20 - 4986

3 121970 149975 >

Une question ou un conseil ?
Nos spécialistes sont à votre écoute.
N°Azur 0 810 422 052
PRIX APPEL LOCAL
www.kb-jardin.com

KB

DEBROUSSAILLANT

ronce, chardon, ortie

EVADE

ACTION SYSTÉMIQUE
Détruit jusqu'à la racine

PROTECTION DES ZONES HERBEUSES
Action sélective : ne détruit pas les graminées

pour 10 à 20 L d'eau

Nom homologué : EVADE - N° d'AMM : 9300189, de DOW AGROSCIENCES SAS 06254
Emploi autorisé dans les jardins.
Composition : 20g/l Fluroxypyr (ester 1-methylheptyl), 60g/l Triclopyr (sel de triethylamine).
Usages et Doses homologuées :
- traitements généraux * désherbage * dévitalisation des broussailles (sur pied): 20 ml/L.
- traitements généraux * désherbage * dévitalisation des souches: 300 ml/L.

Formulation : Emulsion aqueuse.
Type d'action : Herbicide.

Xi : Irritant

N - Dangereux pour l'environnement

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23 : Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation.
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S37 : Porter des gants appropriés.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- Contient du triclopyr. Peut déclencher une réaction allergique.
- Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
- Eliminer les produits non utilisables dans une déchetterie et les emballages vides et rincés dans la poubelle ménagère.
- Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits… en particulier si le terrain est en pente.

Scotts France SAS - 69134 ECULLY Cedex
0 810 422 052